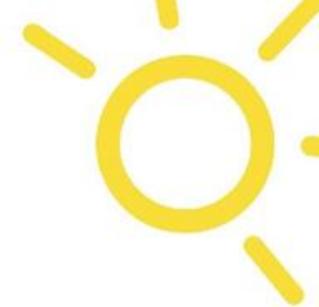


Groupe d'Action Locale Îles et Estuaires Charentais



Vendredi 11 Octobre 2024 à 14h30

A la maison des initiatives

24 Rue Dubois-Meynardie, 17320 MARENNES



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Ordre du jour

1 - Généralités liées au programme

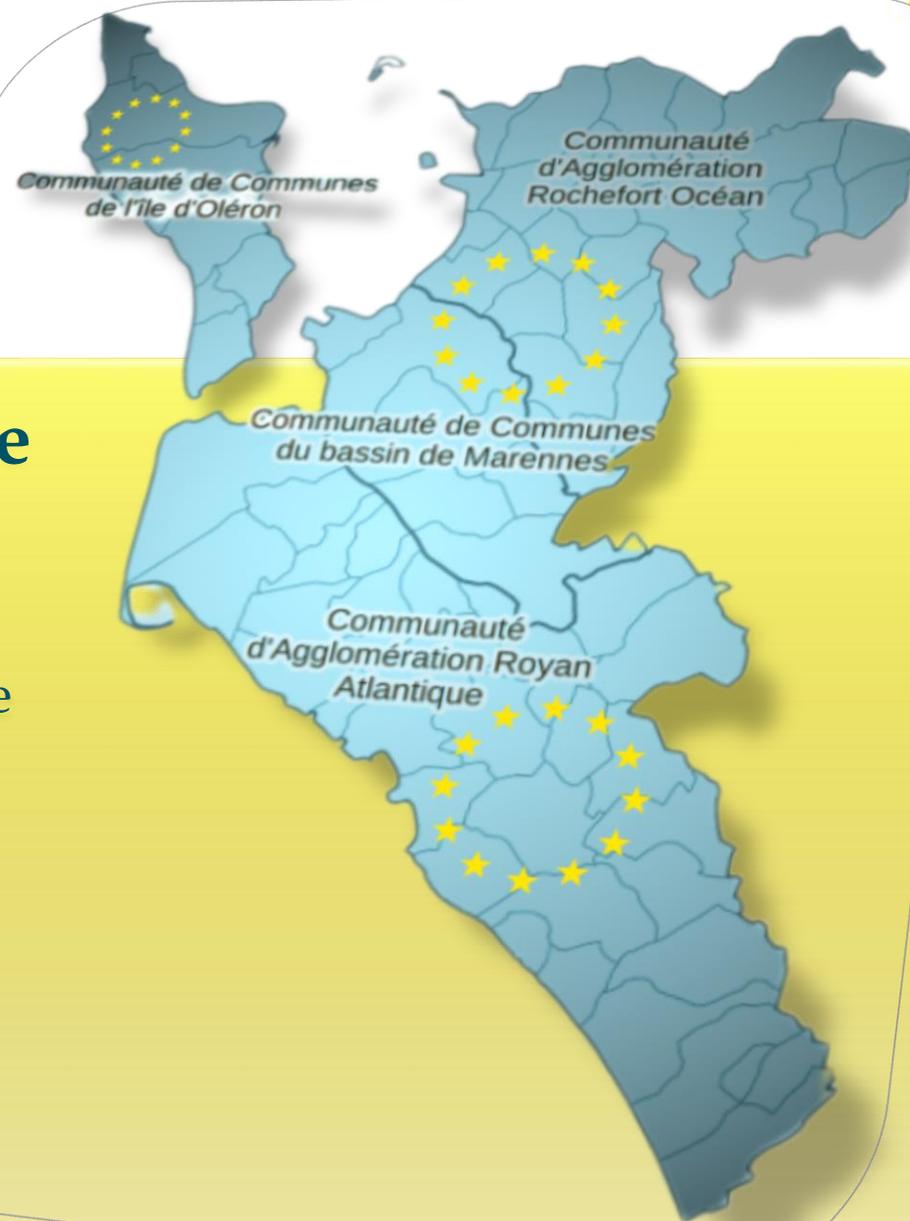
Validation du CR du 03/07/2024

Point sur la mise en œuvre de la stratégie

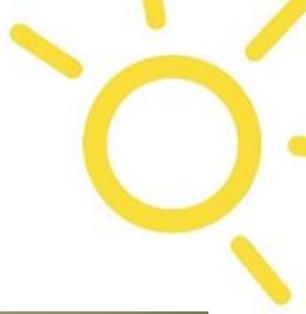
2 - Projets soumis au vote

5 dossiers proposés en opportunité

3 dossiers proposés pour sélection



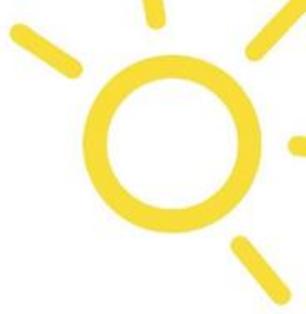
Généralités liées au programme



- **Point sur la mise en œuvre de la stratégie**
- **Participation du GAL à LEADER France**



Point sur la mise en œuvre de la stratégie



Consommations prévisionnelles:

- **96 % de la maquette globale** potentiellement consommée (75% en juillet)
- **114 % du FEDER** potentiellement consommée mais (91% en juillet)

Détail de la consommation prévisionnelle au 10/11/2024 (hors assistance technique)

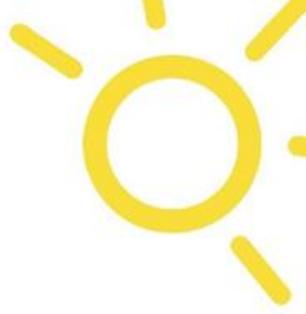
Situation initiale			Sélection (incluant aujourd'hui)		Opportunité (incluant aujourd'hui)		Perspective	
Fiches-Actions (hors assistance technique)	Fonds	Enveloppe initiale	Projets sélectionnés	Taux de consommation prévisionnelle	Projets retenus en opportunité	Taux de consommation prévisionnelle	Total des projets déposés	Taux de consommation prévisionnelle
FA1 « Tourisme »	FEDER	750 000 €	0 €	0 %	0 €	0 %	400 000 €	57 %
FA2 « Paysages et patrimoines »	FEDER	700 000 €	290 105 €	41 %	1 079 677 €	154 %	1 266 824 €	181 %
FA3 « Equipement, services, santé et culture »	FEDER	1 300 000 €	87 620 €	7 %	1 266 882 €	97 %	1 960 779 €	151 %
FA4 « Habitat et mobilités »	FEDER	739 724 €	0 €	0 %	410 000 €	55 %	410 000 €	55 %
FA5 « Filières émergentes »	FEADER	495 394 €	0 €	0 %	22 976 €	5 %	22 976 €	5 %
FA6 « Alimentation, agriculture et circuits-courts »	FEADER	395 394 €	100 000 €	25 %	100 000 €	25 %	250 000 €	63 %
FA7 « Coopération »	FEDER	50 000 €	0 €	0 %	0 €	0 %	0 €	0 %
FA8 « Coopération »	FEADER	50 000 €	0 €	0 %	0 €	0 %	50 000 €	100 %
TOTAL FEDER		3 539 724 €	377 725 €	11 %	2 756 560 €	78 %	4 037 603 €	114%
TOTAL FEADER		940 788 €	100 000 €	11 %	122 976 €	13 %	322 976 €	29%
TOTAL		4 480 512 €					4 360 579 €	96 %



Point sur la mise en œuvre de la stratégie

Actions suite au GAL du 3/7:

- Mise en place d'une **liste d'attente sur le FEDER** depuis le 3 juillet (Information par courrier au moment du dépôt et sur le site internet du GAL)
- Proposition de **projet d'avenant** à l'AG : transfert entre fiches FEDER et création d'une nouvelle FA FEADER (1€ symbolique). **Projet soumis en décembre.**
- **Réunion « Agri – Alim »** le 30 septembre → Proposition de courrier à destination des acteurs potentiellement Porteur de projets



Point sur la mise en œuvre de la stratégie

Réunion spéciale « évaluation »:

Annoncé le 11/12/2023 → Une réunion "Bilan de la 1ère année & possible révision de la stratégie et du règlement intérieur"

Une séance d'analyse sera proposée début 2025...

Retour sur la stratégie

Critères de sélection

Déroulé des séances

Retour sur les projets

Plus-value du programme

Respect des contraintes réglementaires

Mobilisation des membres

Objectifs 2025

Pistes d'amélioration

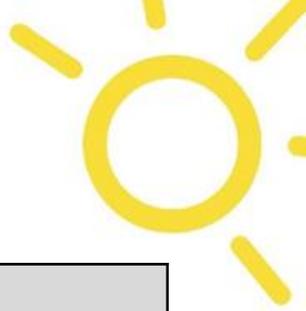


Participation du GAL LEADER France

- Leader France: Lobbying, Soutien technique, Ouverture à l'UE
- Désignation d'un VP du GAL pour participer
- Dominique Marion élu au CA de LEADER France



Projets soumis au vote pour opportunité



Sous-territoire	Porteur de projet	Opérations	Heure
CCIO	Communauté de communes de l'île d'Oléron	Etudes capacitaires sur le foncier immobilier/habitat	15h00
CARO	Commune de Saujon	Création d'une « maison de la Seudre »	15h20
CCIO	Commune de Royan	Création d'une micro-crèche	15h40
CCIO	Commune de Saint Pierre d'Oléron	Circuit découverte et pédestre « Pierre Loti »	16h00
CARO	Communauté d'agglomération Rochefort Océan	Développement de l'écosystème numérique du coworking Rochefort Océan	16h20

CHARENTE
MARITIME



ÉVELOPPEMENT

L'ancrage territorial de vos projets

Etude de faisabilité d'un ensemble d'opérations d'aménagement de logements en logements à l'année

Commune de Saint-Georges d'Oléron

Etude sollicitée par



Etude financée par



*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



et la communauté de communes

Contexte général d'intervention

Phase 1 : **identification** des gisements fonciers
- réunions avec les communes : **2 et 3^{ième} trimestre 2022**

Phase 2 : **qualification/priorisation** des gisements fonciers
- réunions avec les communes : **1^{er} trimestre 2023**

Validation de la stratégie foncière au Conseil Communautaire d'octobre 2023

Phase 3 : **1^{ère} rencontre SPL 17/communes / CCIO** – **préparation des études capacitaires**
- réunions avec les communes : **4^{ième} trimestre 2023**

Phase 4 : **2^{ème} rencontre SPL 17/communes/ CCIO** – **restitutions des études capacitaires**
- réunions avec les communes : **2^{ième} trimestre 2024**

Phase 5 : **3^{ème} rencontre SPL 17 /communes / CCIO** – **restitutions des études avec impacts financiers**
- réunion avec les communes : **02 octobre 2024**



Contexte de la mission pour SPL Charente Maritime

Déroulé de l'étude : approche de la faisabilité technique et économique

1 : analyse règlementaire et technique du site sur les fonciers retenus et présentation aux communes

2 : réalisation d'un schéma d'aménagement

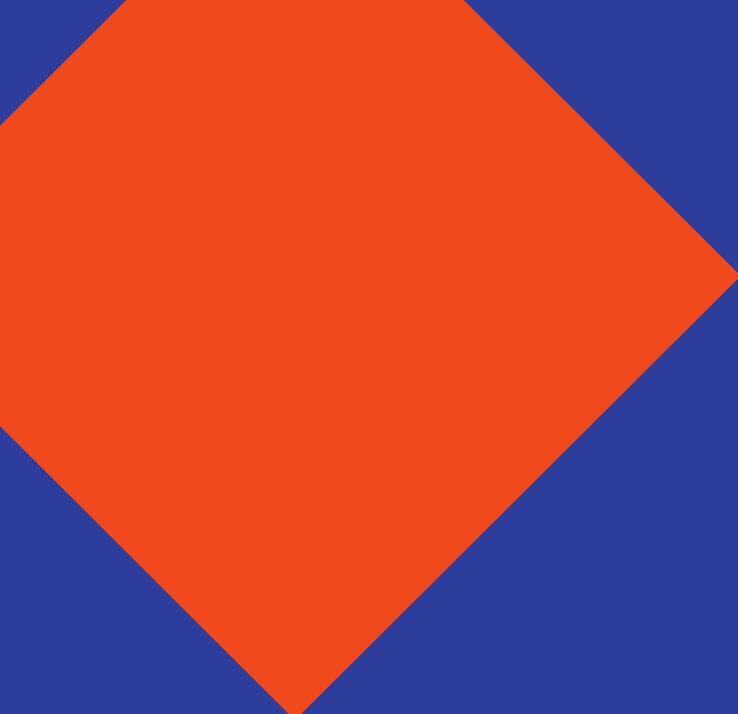
3 : réalisation de budget d'opération (sur la base du schéma)

4 : présentation de ces éléments aux communes

5 : densification des schémas demandés par la CDC IO

6 : actualisation du budget d'opération (sur la base du schéma densifié)

7 : Présentation aux collectivités et échange sur le financement des opérations



1. Terrains ayant fait l'objet d'études capacitaires

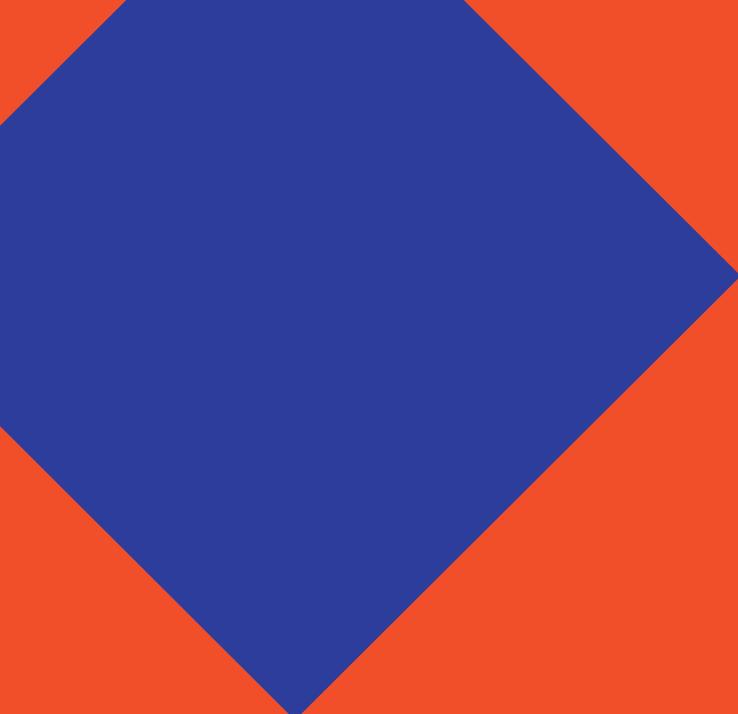
Cartographie



	Foncier n° 1	Foncier n° 2	Foncier n° 5
Zonage PLU	Ub	Ub	Ub
Surface du foncier à acquérir	2 552 m ²	2 730 m ²	5 983 m ²
Nombres de parcelles à acquérir	1	1	7

Les fonciers sortis de l'étude :

	Foncier n° 3	Foncier n° 4
Zonage PLU	Ub	Ub
Surface du foncier à acquérir	3 870 m ²	6 425 m ²
Justification de la sortie de l'étude	Le propriétaire n'est pas vendeur. Parcelles complexe à optimiser.	Un promoteur a acquis la parcelle.



2. Etudes capacitaires

Foncier n° 1

Schéma



Surface du foncier à acquérir	2 552 m ²
Surface habitable totale créée	980 m²
Nombre de logements potentiels	15 logements dont : T2 : 3 T3 : 10 T4 : 2
Surface stationnements	375 m ²
Nombre de stationnements potentiels	30 places de stationnements
Densité	59 logements/ha
Observation	

Foncier n° 2 - Scénario n° 3 densifié de 17 à 23 logements

Schéma



Surface du foncier à acquérir	2 730 m ²
Surface habitable totale créée	1 455 m²
Nombre de logements potentiels	23 logements dont T2 : 11 T3 : 7 T4 : 5
Surface stationnements	288 m ²
Nombre de stationnements potentiels	23 places de stationnements
Densité	84 logements/ha
Observation	

Foncier n° 5 - Scénario n° 2 densifié de 15 à 45 logements

Schéma



Surface du foncier à acquérir	5 983 m ²
Surface habitable totale créée	2 660 m²
Nombre de logements potentiels	45 logements dont : T2 : 19 T3 : 18 T4 : 6
Surface stationnements	563 m ²
Nombre de stationnements potentiels	45 places
Densité	75 logements/ha
Observation	

Base de travail pour le montage financier :

Les scénarios sont calculés sur la base des données suivantes :

✓ Composition du programme :

- **Logements à l'année (100%)**, dont :
 - **75% de logements abordables**
 - PLS - Locatif
 - PLI – Locatif (en zone B1)
 - BRS – Accession
 - **25% de logements locatifs sociaux**

✓ Recettes :

- **Vente logement social** sur la base des prix inscrits dans **la convention à réviser** qui serait signée entre la CDC et les bailleurs sociaux (+ 12%)
 - soit **2 436€/m²** de SHAB pour le logement locatif social et **2 750€/m²** de SHAB pour l'accession sociale

✓ Dépenses :

- Acquisition du foncier variable possible
- Viabilisation invariable (au m²) (en moyenne 180€/m² d'espace commun)
- Construction invariable (au m²) (en moyenne 2 500€/m² de SHAB)
- Taxes invariable (2,5% coût ope, en moyenne)
- Marge promoteur 5% invariable minimum

Equilibre financier de l'opération : Des recettes qui ne peuvent pas couvrir les dépenses, puisque le prix de l'opération/m² de SHAB (hors foncier) est en moyenne de 2 860€/m²

Création de **15** logements / **44** habitants max
980 m² de SHAB

**SAINT
GEORGES
D'OLERON**
Foncier n° 1
2 552 m²

Acquisition à **45 € / m²**
⇒ 123 453 €

Acquisition à **65 € / m²**
⇒ 178 321 €

DÉFICIT d'opération (*hors foncier*)
⇒ **214 224 €**

DÉFICIT d'opération (*hors foncier*)
⇒ **214 224 €**

FONCIER
CCIO → 45 € / m²
Au-delà de 45€ prise en charge 100% commune

DEFICIT OPERATION
- 50% CCIO
- 50% commune

	CDC Oléron	Commune
Acquisition foncière :	123 453 €	/
Déficit Opération :	107 112 €	107 112 €
Subventions LLS :	18 000 €	/
TOTAL	248 565 €	107 112 €
	→ 23 712 € / logement → 8 084 € / personne logée	

	CDC Oléron	Commune
Acquisition foncière :	123 453 €	54 868 €
Déficit Opération :	107 112 €	107 112 €
Subventions LLS :	18 000 €	/
TOTAL	248 565 €	161 980 €
	→ 27 370 € / logement → 9 330 € / personne logée	

Création de **23** logements / **63** habitants max
1 455 m² de SHAB

Acquisition à **45 € / m²**
⇒ 132 064 €

Acquisition à **65 € / m²**
⇒ 190 759 €

DÉFICIT d'opération (*hors foncier*)
⇒ **303 896 €**

DÉFICIT d'opération (*hors foncier*)
⇒ **303 896 €**

	CDC Oléron	Commune
Acquisition foncière :	132 064 €	/
Déficit Opération :	151 948 €	151 948 €
Subventions LLS :	27 000 €	/
TOTAL	311 012 €	151 948 €

→ 20 129 € / logement
→ 7 349 € / personne logée

	CDC Oléron	Commune
Acquisition foncière :	132 064 €	58 695 €
Déficit Opération :	151 948 €	151 948 €
Subventions LLS :	27 000 €	/
TOTAL	311 012 €	210 643 €

→ 22 681 € / logement
→ 8 280 € / personne logée

SAINT GEORGES D'OLERON
Foncier n° 2
Scénario n° 3
2 730 m²

FONCIER
CCIO → 45 € / m²
Au-delà de 45€ prise en charge 100% commune

DEFICIT OPERATION
- 50% CCIO
- 50% commune

Création de **45** logements / **116** habitants max
2 660 m² de SHAB

SAINT GEORGES

D'OLERON

Foncier n° 5

Scénario n° 2

5 983 m²

Acquisition à **45 € / m²**
⇒ 289 428 €

DÉFICIT d'opération (*hors foncier*)
⇒ **223 238 €**

	CDC Oléron	Commune
Acquisition foncière :	289 428 €	/
Déficit Opération :	111 619 €	111 619 €
Subventions LLS :	54 000 €	/
TOTAL	455 047 €	111 619 €

→ 12 593 € / logement
→ 4 885 € / personne logée

Acquisition à **65 € / m²**
⇒ 418 062 €

DÉFICIT d'opération (*hors foncier*)
⇒ **223 238 €**

	CDC Oléron	Commune
Acquisition foncière :	289 428 €	128 634 €
Déficit Opération :	111 619 €	111 619 €
Subventions LLS :	54 000 €	/
TOTAL	455 047 €	240 253 €

→ 15 451 € / logement
→ 5 994 € / personne logée

FONCIER

CCIO → 45 € / m²
Au-delà de 45€ prise en charge
100% commune

DEFICIT OPERATION

- 50% CCIO
- 50% commune

Dernière valeur connue des fonciers – Prix donation/succession/acquisition

Saint-Georges d'Oléron - Foncier 1 - proche marché Chéray					
Désignation cadastrale				Effet relatif	Estimation à l'acte €/m ²
Section	N°	Lieudit	Contenance (m ²)		
CP	129	Porte Rouge	2552	Donation partage reçue par Me RIVIÈRE, notaire à TONNAY CHARENTE (17430), le 20/07/2017, publiée au service de la publicité foncière de MARENNES (17320), le 10/08/ 2017 , volume 2017P, numéro 5856.	90,00 €
CP	335	Porte Rouge	453		
CP	370	Porte Rouge	12		

Saint-Georges d'Oléron - Foncier n° 2 – Avenue du trait d'union					
Désignation cadastrale				Effet relatif	Estimation à l'acte €/m ²
Section	N°	Lieudit	Contenance (m ²)		
AN	65	Av du Trait d'union	2730	Vente reçue par Me PIQUET, notaire à SAINT PIERRE D'OLÉRON (17310), le 22/09/2006, publiée au service de la publicité foncière de MARENNES (17320), le 25/10/ 2006 , volume 2006P, numéro 7945.	172,63 €

Dernière valeur connue des fonciers – Prix donation/succession/acquisition

Saint-Georges d'Oléron - Foncier n° 5 - rue de la Plage					
Désignation cadastrale				Effet relatif	Estimation à l'acte €/m ²
Section	N°	Lieudit	Contenance (m ²)		
AC	186	Le Mottet Sud	1097	<p>Donation-partage reçue par Me ROME, notaire à ROYAN (17200), le 10/08/2000, publiée au service de la publicité foncière de MARENNES (17320), le 19/09/2000, volume 2000P, numéro 6367.</p>	19,00 €
AC	188	Le Mottet Sud	301		
AC	190	Le Mottet Sud	1399		
AC	187	Le Mottet Sud	919		19,00 €
AC	189	Le Mottet Sud	482		
AC	191	Le Mottet Sud	1397		
AC	192	Le Mottet Sud	388		0,39€ (passage)

Attendus suite à la réunion :

- Echanges sur la présentation
 - densité
 - quotité de logement à l'année
 - normes/nature des logements à l'année
- Echanges sur la présentation de l'impact financier
 - pour la CCIO
 - pour la commune
- La commune est-elle d'accord pour s'engager financièrement avec la CCIO sur une ou plusieurs opérations d'acquisitions
- La commune souhaite-elle que le travail effectué puisse aboutir à la rédaction d'une OAP sur la base de ce travail

Convention de prestation d'études pour la faisabilité d'un ensemble d'opérations d'aménagements de logements en résidence principale de types sociaux ou intermédiaires

IDENTIFICATION

Porteur de projet : Communauté de communes de l'île d'Oléron
Date dépôt pré demande : 28/11/2023

Coût total HT

197 780,00 €

Fond européen envisagé

80 000,00 €

Note obtenue

19,5/20 soit 97,5%

Membres en conflit d'intérêt:

BRECHKOFF Thibault PARENT Michel
SUEUR Christophe ROBILLARD Patrice

INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

Fiche action N°4 - Accès de tous à un habitat approprié et mobilités durables

Objectif prioritaire n°1: Renforcer l'attractivité et les aménités du territoire pour ses habitants

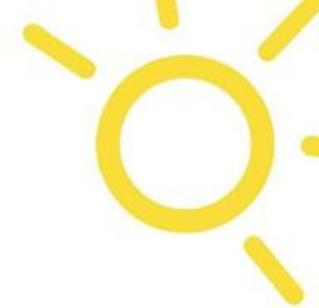
RESUME DE PROJET:

La communauté de communes sollicite la SPL de Charente-Maritime pour une étude capacitaire portant sur un ensemble de fonciers priorisés par la Communauté de Communes de l'île d'Oléron dans le cadre des travaux de définition de la stratégie foncier/habitat du territoire qui se sont déroulés de janvier 2022 à septembre 2023 (stratégie validée par le Conseil Communautaire du 5 octobre 2023).

Convention de prestation d'études pour la faisabilité d'un ensemble d'opérations d'aménagements de logements en résidence principale de types sociaux ou intermédiaires

Calendrier de réalisation : Du 04/12/2023 au 31/10/2024

Dépenses prévisionnelles			Financeurs prévisionnels		
Dépenses potentiellement retenues par le GAL	Etude	197 780,00 €	Région Nouvelle Aquitaine	25 000,00 €	13%
			Ets Public Foncier NA	50 000,00 €	25%
			VTFE FEDER	80 000,00 €	40%
			CDC Ile d'Oléron	42 780,00 €	22%
TOTAL HT		197 780,00 €	TOTAL HT	197 780,00 €	100%



Débat & vote

Convention de prestation d'études pour la faisabilité d'un ensemble d'opérations d'aménagements de logements en résidence principale de types sociaux ou intermédiaires

Critères éliminatoires:

❖	Cohérence territoriale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Dépenses salariales	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Hébergement touristique privé	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Manifestation culturelle et artistique	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné

19,5/20
97,5 %

19,5/20
97,5 %

4 4

Dimension innovante / 5pts

Note de la Jurisprudence

5 5

Dimension partenariale / 5pts

Note de Comité technique

5 5

Caractère structurant / 5pts

2,5 2,5

Caractère décisif de l'aide / 5pts

~~x~~ ~~x~~

~~Dimension environnementale / 10pts~~

3 3

Expertise et ingénierie pour les actions relatives au logement / 3pts (BONUS)

Remarques comité technique en date du 20/09/2024 :

- La dimension innovante ne tient pas tant à la mobilisation des outils qu'à l'intérêt de l'étude qui présente des opérations en situation réelle avec des outils financiers. Gros travail pédagogique effectué sur la densité foncière afin d'informer et de convaincre les élus.

Evolution de la Jurisprudence:

- Dimension partenariale : à la vue des partenariats engagés et du rôle clé de coordination des acteurs joué par la CCIO, la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.

SAUJON
TERRITOIRE
EN VITALISATION



MAISON DE LA SEUDRE

Présentation du projet
Mai 2025

Contexte du projet



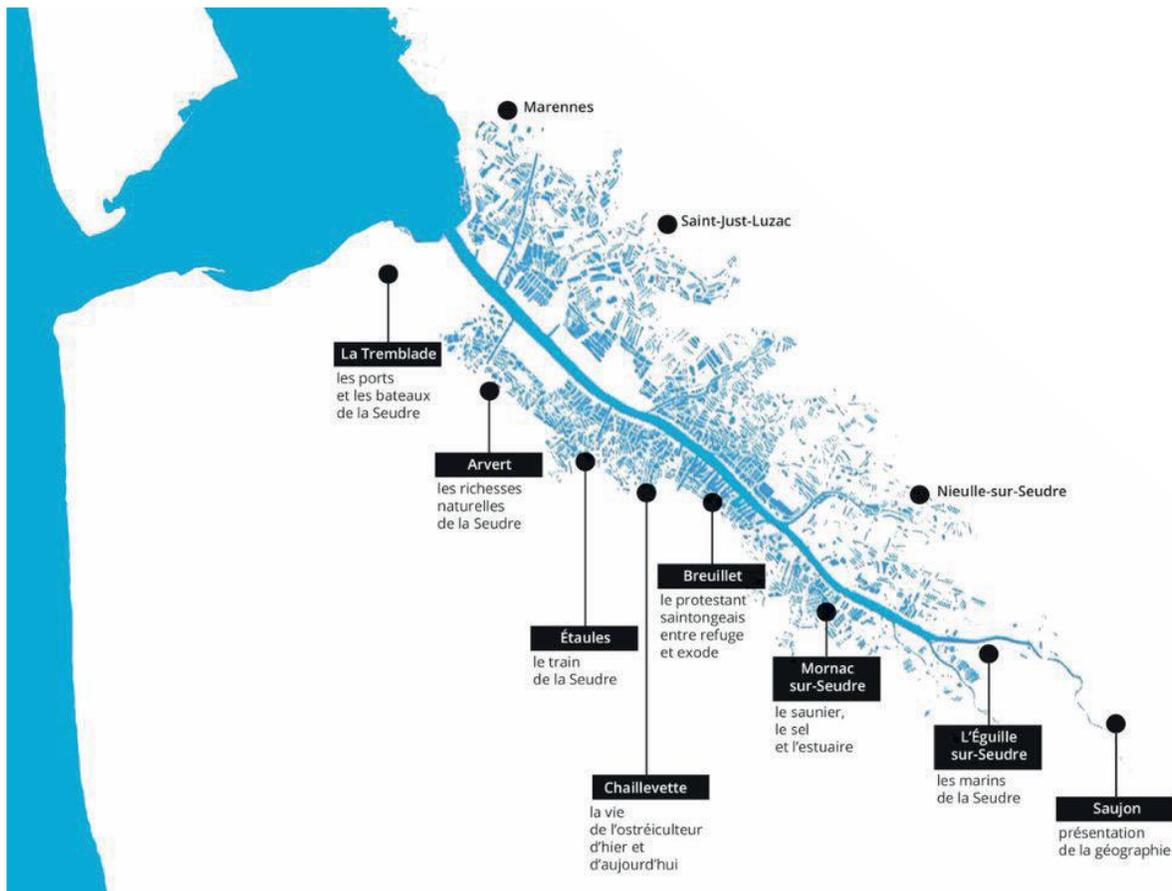
Saujon : cœur de la Seudre, la limite entre les eaux douces et les eaux saumâtres

Périmètre du bassin versant de la Seudre à travers 5 EPCI

Source: SMBS

MAISON DE LA SEUDRE

Contexte du projet



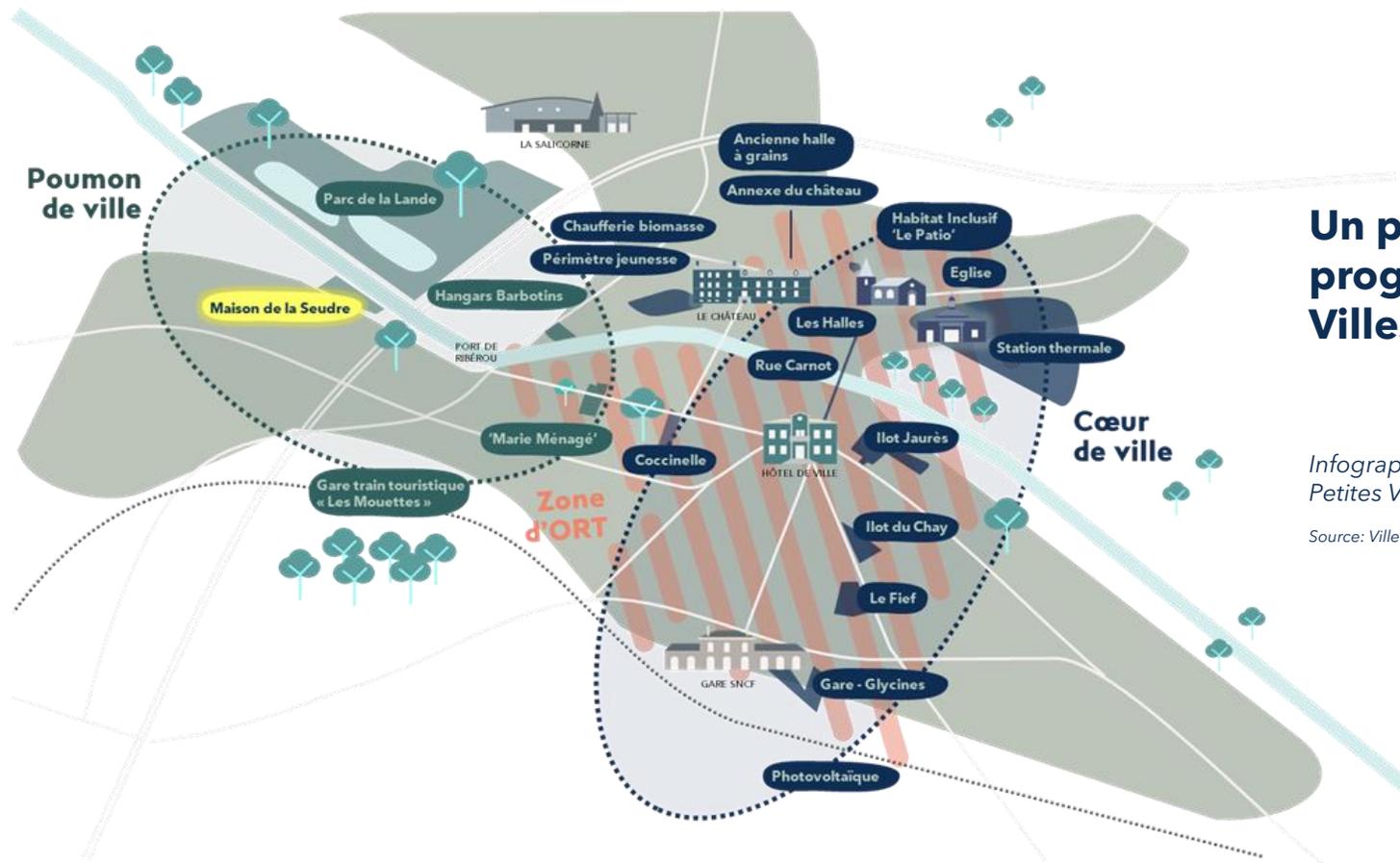
Saujon : première étape touristique de l'estuaire de la Seudre

Scénographie de la Seudre

Source: Royan Atlantique

MAISON DE LA SEUDRE

Contexte du projet



**Un projet intégré au
programme Petites
Villes de Demain**

*Infographique du programme d'actions
Petites Villes de Demain à Saujon*

Source: Ville de Saujon

MAISON DE LA SEUDRE

Les enjeux du projet



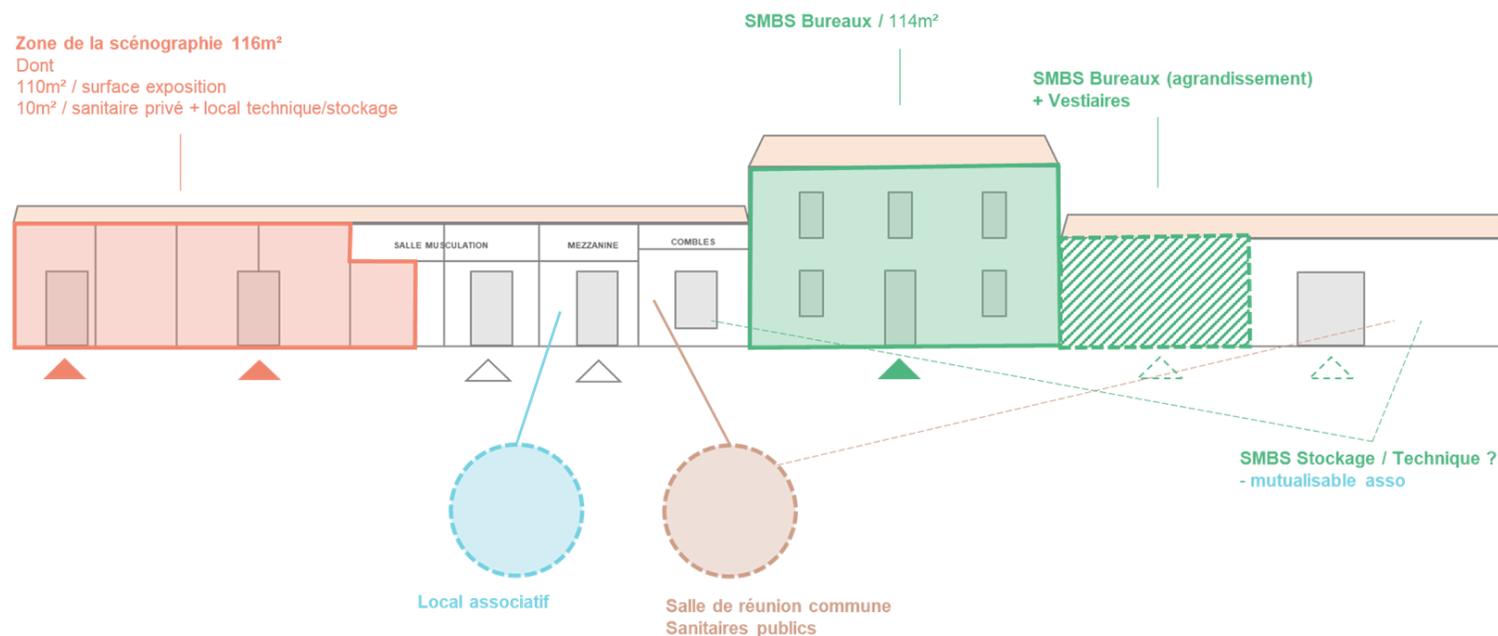
Un site patrimonial à mettre en valeur, intégré au parcours de visite de la ville

Vue aérienne de localisation du site, photographies de l'existant

Source: Ville de Saujon

MAISON DE LA SEUDRE

Les caractéristiques du projet



Une utilisation synergique du bâtiment

Le siège du Syndicat Mixte du Bassin de la Seudre (SMBS), la scénographie de l'estuaire (OTC) et le local associatif de l'association de pêche (AAPMA)

MAISON DE LA SEUDRE

Vue d'ambiance

(phase programme : création interne Ville de Saujon)



Vue d'ambiance - Ville de Saujon

MAISON DE LA SEUDRE

Les caractéristiques du projet

Budget prévisionnel des travaux

COÛT TOTAL.....738 300 €
HT

Ces estimations sont indicatives et basées sur des ratios moyens appliqués aux surfaces au stade faisabilité

Date de valeur : septembre 2024.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL			
Dépenses		Financeurs	
Etudes et ingénierie	58 300 €	Europe	200 000 €
Travaux bâti	510 000 €	Etat (fond vert rénovation énergétique)	300 000 €
Autres	170 000 €	Département	51 000 €
		Autofinancement	187 000 €
TOTAL	738 300 €	TOTAL	738 300 €

Calendrier prévisionnel

Les études sont prévues jusqu'au mois de juillet 2024 :

- Etudes d'avant-projet Fin 2024
- Permis de Construire Début 2025
- Travaux Mi-2025
- Livraison Mi-2026

SAUJON
TERRITOIRE
EN VITALISATION



MAISON DE LA SEUDRE

Contact :
Alexandre BOUCROT
Chef de projet Petites Villes de Demain
a.boucrot@saujon.fr
07 77 99 57 18

Création d'une « Maison de la Seudre »

IDENTIFICATION

Porteur de projet : Commune de Saujon

Date dépôt pré demande : 27/03/2024

Coût total

738 300,00 €

Fond européen envisagé

200 000,00 €

Note obtenue

18/30 soit 60%

Membres en conflit d'intérêt:

Mr Ferchaud Pascal

INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

Fiche action N°2 – Préservation et promotion des paysages et du patrimoine

Objectif prioritaire n°1 : Stimuler les pratiques humaines durables en préservant et en valorisant le patrimoine territorial

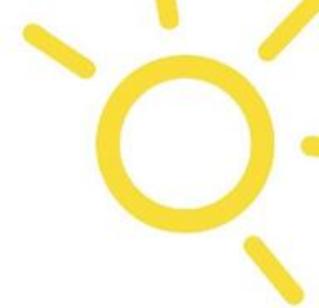
RESUME DE PROJET:

La Ville de Saujon projette de créer une « Maison de la Seudre », un lieu qui réunirait une scénographie de l'Office de Tourisme, les nouveaux locaux du Syndicat Mixte du Bassin de la Seudre (SMBS), une salle de réunion partagée et le local de l'association de pêche AAPM « Seudre-Atlantique ». L'opération nécessite la réhabilitation d'anciens abattoirs municipaux qui ont cessé leur activité probablement entre les deux guerres.

Création d'une « Maison de la Seudre »

Calendrier de réalisation : Du 01/01/2024 au 31/10/2025

Dépenses prévisionnelles			Financeurs prévisionnels		
Dépenses potentiellement retenues par le GAL	Etudes	2 300,00 €	Europe	200 000,00 €	27 %
	Travaux	510 000,00 €	Etat (fonds vert)	300 000,00 €	40%
	AMO	56 000,00 €			
	Désamiantage	30 000,00 €	Département	50 000,00 €	7 %
	Parking	90 000,00 €			
	VRD	30 000,00 €	Autofinancement	188 000,00 €	26 %
	Espaces verts	20 000,00 €			
TOTAL HT	738 300,00 €	TOTAL HT	738 300,00 €	100 %	



Débat & vote

Création d'une « Maison de la Seudre »

Critères éliminatoires:

❖	Cohérence territoriale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Dépenses salariales	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Hébergement touristique privé	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Manifestation culturelle et artistique	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné

18/30
60 %

20/30
67 %

2 2

Dimension innovante / 5pts

Note de la Jurisprudence

4 4

Dimension partenariale / 5pts

Note de Comité technique

4 3

Caractère structurant / 5pts

4 4

Caractère décisif de l'aide / 5pts

6 5

Dimension environnementale / 10pts

X X

~~Expertise et ingénierie pour les actions relatives au logement / 3pts (BONUS)~~

Remarques du comité technique en date du 28/05/2024 :

- Innovation: mutualisation d'un lieu et d'actions pédagogiques entre le SMBS, l'association de pêche et l'OTC
- Partenariat: Le volet scénographique a été co-construit avec l'OTC, la CARA et les communes. Sa mise en œuvre ne peut se faire sans l'implication de l'OTC qui en assure la conception et l'animation
- Un report viendrait compromettre le volet scénographique du projet pour lequel l'OTC a obtenu un financement de la Région

Evolution de la Jurisprudence:

- **Caractère structurant** : Le projet peut être reconnu structurant. La note de 3/5 pourrait être retenue selon la jurisprudence. L'ajout d'un point pourrait être débattu.
- **Dimension environnementale** : La note pourrait alors être comprise entre 5/10 et 6/10 s'il y a garantie d'utilisation de matériaux biosourcés.
- La note proposée par le comité technique pourrait, selon la proposition de jurisprudence, **être réévaluée à 18/30 minimum.**

Comité de sélection GALIEC Réunion du 11 octobre 2024

VILLE DE ROYAN



Cofinancé par l'Union européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



CREATION D'UNE **MICRO CRECHE** A ROYAN
GAL Iles et Estuaires Charentais

La politique publique de la ville de Royan et contexte du projet

Mme Liliane ISENDICK- MALTERRE, Adjointe à la Petite Enfance, Enfance et
Affaires Scolaires

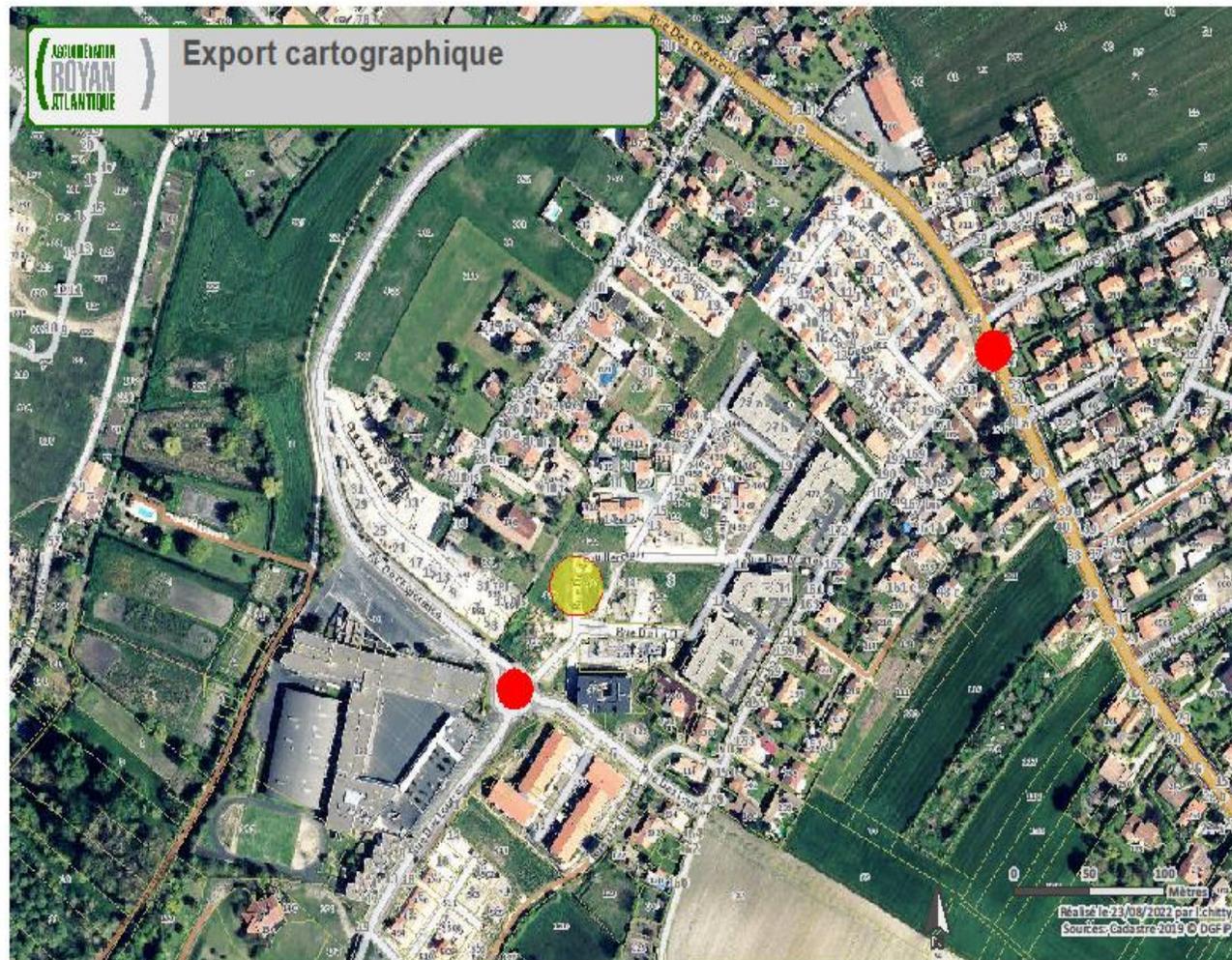
Des modes de garde en tension

- ▶ Diminution des modes de gardes : 7 assistantes maternelles en moins.
- ▶ Des modes de gardes collectifs tendus :
- ▶ Pour la crèche municipale « Les Moussaillons » : (34 berceaux + 2 places d'urgence),
- ▶ En 2022 : 51 demandes listées pour 9 places disponibles,
- ▶ En 2023 : 34 demandes listées pour 12 places disponibles,
- ▶ En 2024 : 52 demandes pour 12 places disponibles,
- ▶ Un taux d'occupation de 74 % pour la crèche municipale (recommandations CAF 70%),
- ▶ Un taux d'occupation de 72 % pour la crèche du Centre Socioculturel.

Un projet partenarial fort

- ▶ La **Convention Territorial Global** a permis d'effectuer un diagnostic des besoins sur le territoire de la ville et de l'agglomération et également 800 familles ont été questionnées.
- ▶ Décision de créer une micro-crèche actée après une étude locale avec la CAF et la PMI.
- ▶ Signature d'une **Convention d'objectifs et de financement** après une étude du territoire en avril 2022 (Aide CAF de 192 000 euros soit 29,54%).
- ▶ Les services de la CAF et le médecin conseil de la PMI ont été étroitement associés au processus d'élaboration du projet au niveau du programme comme au niveau du futur fonctionnement.
- ▶ Les organisations socio-professionnelles (tourisme, hospitaliers) ont été consultées pour déterminer l'amplitude des horaires atypiques.

Le projet : la zone d'implantation



Equiper le quartier
d'équipements publics : parc
public de 2000 m² en
complément de la micro-crèche



MICRO CRECHE DE ROYAN

Maître d'Ouvrage Commune de Royan

rue de Mouilleron 17205 Royan

APD

MARS 2024



AGENCE D'ARCHITECTURE MICHEL APARD

7, RUE MILLANGES

33000 BORDEAUX

Tél : 05.56.52.38.09

michel.apard@hotmail.fr - www.facebook.com/agence.apard

INSERTION DANS LE SITE

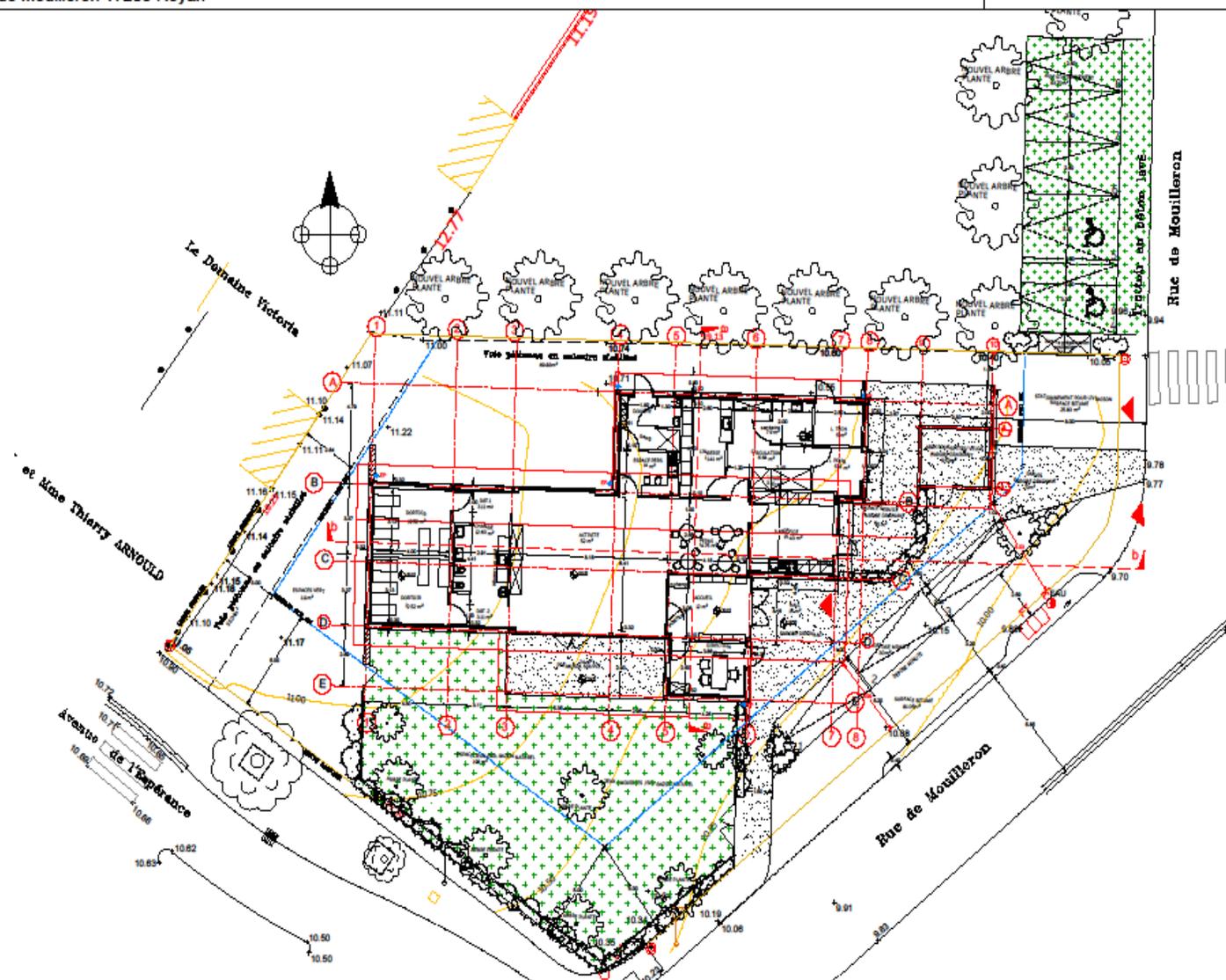
MICRO CRECHE DE ROYAN

Maître d'Ouvrage Commune de Royan

rue de Mouilleron 17205 Royan

APD

MARS 2024



AGENCE D'ARCHITECTURE MICHEL APARD

7, RUE MILLANGES

33000 BORDEAUX

Tél : 05.56.52.38.09

michel.apard@hotmail.fr - www.facebook.com/agence.apard

PLAN DU REZ DE CHAUSSEE

ECHELLE 1/200 ème

Le fonctionnement envisagé

- Une capacité d'accueil de 12 berceaux extensible à 20 dans l'avenir,
- Un équipement avec des horaires atypiques : **pourquoi ?**

Sur le territoire de l'agglomération il n'existe pas de crèches municipales ou associatives avec des horaires atypiques (uniquement une association « do l'enfant dom » qui propose ce type de prestation mais à domicile).

Un potentiel de professionnels seraient intéressés sur ce type d'horaires : hôpital public, cliniques privées, EPHAD, professions libérales du secteur de la santé, commerçants de la zone Royan 2, du marché central.

Royan est une ville touristique, il y a donc un effet de saisonnalité sur 4 mois de l'année.

Le bien-être de l'enfant au cœur du projet

Une diététicienne sera attachée à la structure pour l'élaboration de menus équilibrés et adaptés.

Minimiser l'utilisation de produits contenant des perturbateurs endocriniens et un lavage à la machine à vapeur des locaux.

Une augmentation des surfaces des espaces de vie par rapport à la norme pour le bien-être des petits et des agents.

En conclusion

La commune à travers ce projet public global de quartier souhaite que le projet de micro-crèche puisse :

- Créer un équipement adapté à la demande et modulable en capacité d'accueil,
- Proposer une architecture écoresponsable de qualité,
- Proposer des horaires adaptés (atypiques) en rapport avec la réalité sociale du territoire à un coût horaire abordable aux jeunes ménages (choix d'un équipement municipal),

Et au-delà :

- Etendre et s'appuyer sur ce projet pour mener une action publique d'accompagnement du développement du quartier (création d'un parc public) ;
- Conforter la convention CAF 17 - ville à travers un nouveau projet structurant pour les établissements d'accueil des jeunes enfants (EAJE) sur le territoire de Royan et ses alentours;
- **L'aide Inter fonds demandée est dans ce sens un véritable levier pour atteindre ces objectifs qualitatifs, quantitatifs et sociaux.**

Création d'une micro-crèche

IDENTIFICATION

Porteur de projet : Commune de Royan

Date dépôt fiche projet : 24/05/2024

Coût total

720 000,00 €

Fond européen sollicité

200 000,00 €

Note obtenue

20/30 soit 67%

Membres en conflit d'intérêt:

RIMBAULT Raynald

INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

Fiche action N°3 – Equipement, services de proximité et offre culturelle pour les populations présentes

Objectif prioritaire 2 : Renforcer l'attractivité et les aménités du territoire pour ses habitants

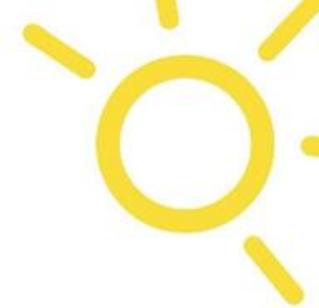
RESUME DE PROJET:

Création d'une micro-crèche communale en collaboration avec la CAF de Charente-Maritime dans le quartier dit « La Glacière » de Royan. Le but est de répondre à la hausse de la demande de placements en crèche et de redynamiser un quartier qui est aujourd'hui essentiellement résidentiel (dans cette même optique, un parc public sera bientôt aménagé à proximité). La micro-crèche proposera des horaires atypiques pour être adaptée aux contraintes de parents travaillant dans le secteur saisonnier ou celui de la santé. L'aide Interfonds sert de levier pour encourager la commune à se donner comme objectifs environnementaux et consommation énergétique les labels E3 et C1 en terme de construction de bâtiments neufs.

Création d'une micro-crèche

Calendrier de réalisation : Du 01/01/2024 au 01/09/2024

Dépenses prévisionnelles			Financeurs prévisionnels		
Dépenses potentiellement retenues par le GAL	AMO + Travaux	720 000,00 €	Europe	200 000,00 €	28 %
			CAF 17	192 000,00 €	26 %
			CD 17	50 000,00 €	7 %
			Autofinancement	278 000,00 €	39 %
TOTAL HT	720 000,00 €	TOTAL HT	720 000,00 €	100 %	



Débat & vote

Création d'une micro-crèche

Critères éliminatoires:

❖	Cohérence territoriale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Dépenses salariales	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Hébergement touristique privé	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Manifestation culturelle et artistique	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné

20/30
67 %

23,5/30
78 %

3,5 3,5

Dimension innovante / 5pts

Note de la Jurisprudence

5 5

Dimension partenariale / 5pts

Note de Comité technique

4 4

Caractère structurant / 5pts

3 2,5

Caractère décisif de l'aide / 5pts

8 5

Dimension environnementale / 10pts

X X

~~Expertise et ingénierie pour les actions relatives au logement / 3pts (BONUS)~~

Remarques comité technique en date du 28/05/2024 :

- Structure publique plutôt que de déléguer et **horaires atypiques**
- Consultation des familles
- Précisions nécessaires, concernant l'installation ou pas, de panneaux photovoltaïques.

Evolution de la Jurisprudence:

- **Caractère décisif de l'aide :** Il semblerait plus logique de proposer une note de 2,5/5.
- **Dimension environnementale:** La note pourrait alors être comprise entre 5/10 et 8/10 (comme proposé par le comité technique) mais sans garantie supplémentaire sur l'engagement E3C1 notamment, la note proposée pourrait se limiter à 5/10

CONCEPTION D'UN PARCOURS PEDESTRE

« LOTI OU LE VOYAGE AU PAYS DES FLEURS »

SUR LA COMMUNE DE SAINT-PIERRE D'OLERON

FEDER Programmation 2021-2027 – Jury 11 octobre 2024
Groupe d'Action Locale Îles et Estuaires Charentais (GALIEC)

Commune de Saint-Pierre d'Oléron, Evelyne Néron-Morgat, adjointe Patrimoine Environnement, espaces naturels et marais,
Pierre LESPAGNOL, Animateur du patrimoine culturel et environnemental



UN PARCOURS MULTI-SENSORIEL ET INNOVANT

Par l'apport d'une dimension botanique avec la création d'aménagements paysagers en lien avec les textes de l'écrivain.
 Par la mise en place d'une borne à conduction osseuse pour un peu plus d'immersion.
 Par la conception d'une identité graphique

Visuel, sonore, olfactif... IMMERSIF!

LA DECOUVERTE D'UN « TERRITOIRE MUSE »

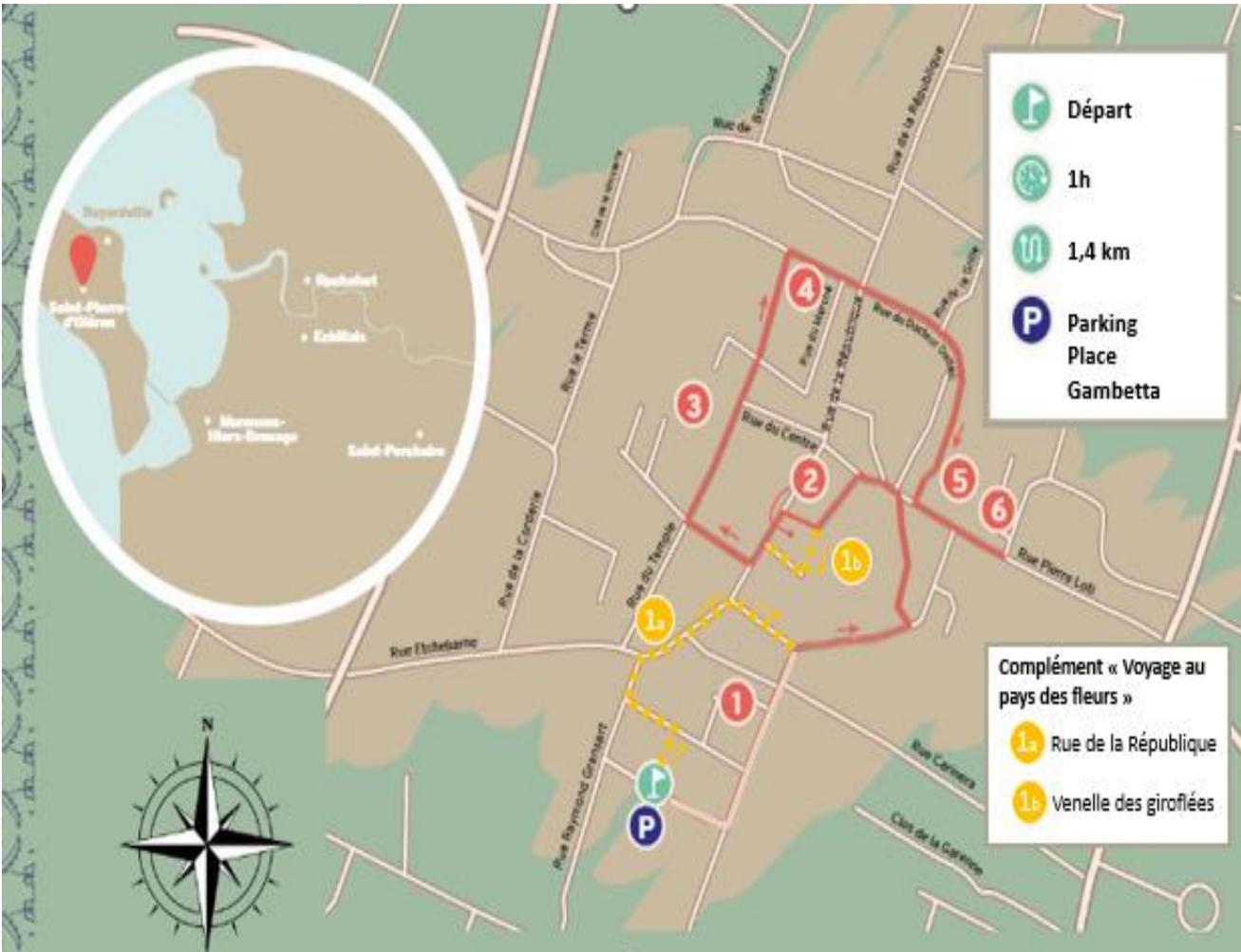
En entrant en résonance avec un territoire singulier où Pierre LOTI avait ses racines, ses ancrages. Saint-Pierre d'Oléron fut son port d'attache et sa dernière escale. C'est ce « territoire muse » avec ses venelles, son temple, sa lanterne des morts, la « Maison des aïeuls »... que ce parcours doit révéler aux yeux de tous.

L'espace public Saint-Pierrais comme outil de médiation culturelle à « ciel ouvert »

UN DIALOGUE INTIME ET LUDIQUE AVEC PIERRE LOTI

En valorisant et mettant en récit Pierre LOTI, l'« enfant (l'homme) du pays » et son œuvre.
 Une histoire à raconter pour donner du sens, contextualiser, capter l'attention
 Une exposition à ciel ouvert: « Pierre LOTI s'expose »
 La conception d'un « livret jeune public »

Ce que LOTI a vu, senti et ressenti.



En rouge, le tracé existant de « Carnets de voyage »
 En pointillé jaune, le tracé complémentaire
 Distance totale du parcours : 1,4 km

2 PARCOURS « PIERRE LOTI OU LE VOYAGE AU PAYS DES FLEURS » PUBLICS

LOCAUX

Un itinéraire lisible, positionné, véritablement ancré, grâce aux liens étroits qu'entretenaient « Pierre LOTI » avec Saint-Pierre d'Oléron, et intégré de façon durable et qualitatif dans le tissu urbain de la commune.

TOURISTES

Un parcours pédestre à vocation culturelle et touristique qui s'inscrit dans la diversification des offres patrimoniales, culturelles et touristiques de Saint-Pierre d'Oléron et participe au report des dynamiques et pratiques touristiques du littoral vers le centre-bourg du village.

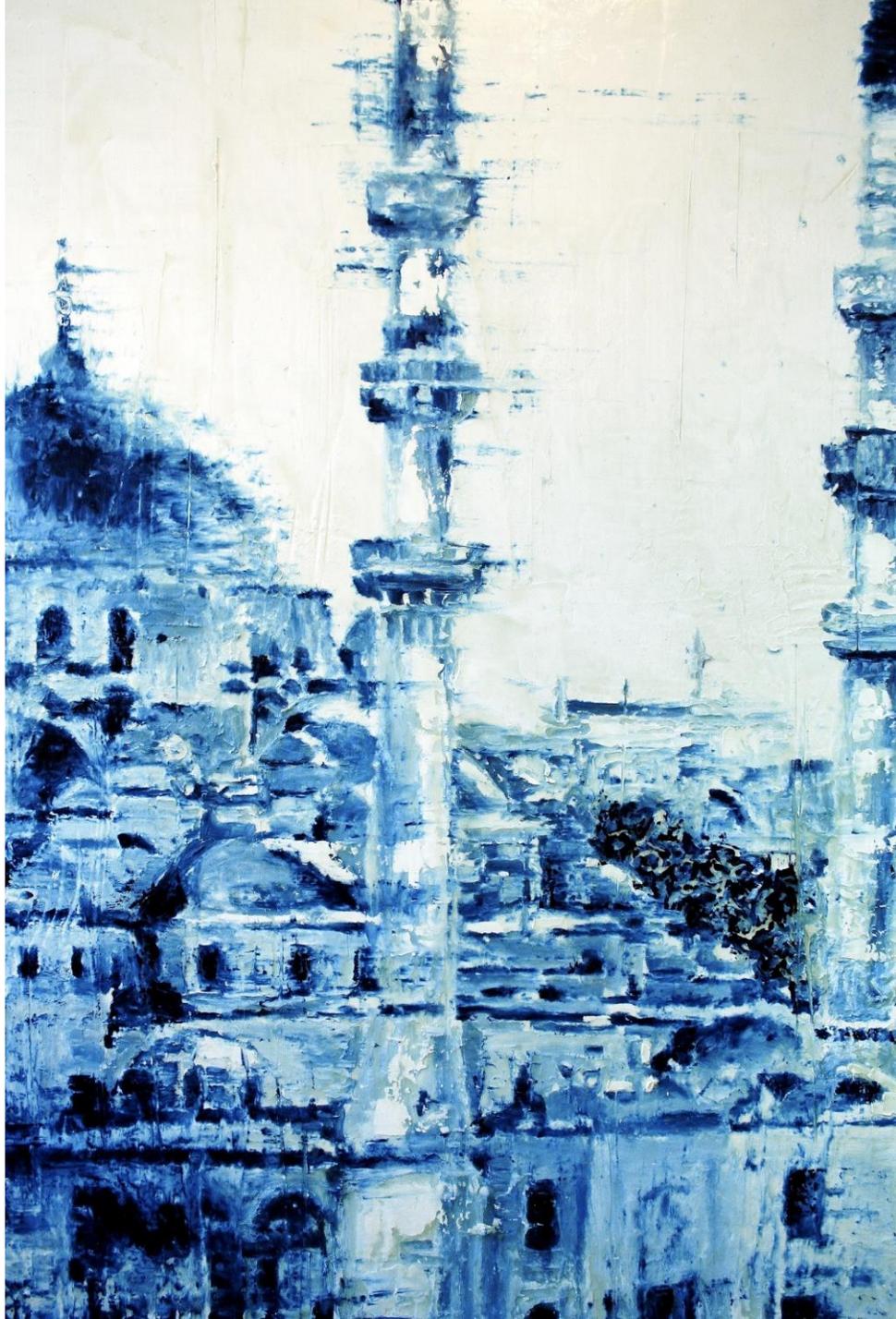
JEUNE PUBLIC et SCOLAIRES

Conception d'un livret pédagogique jeune public.

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Intégration et prise en compte des pré requis nécessaires et attendus pour ce type de parcours.
La quasi-totalité du parcours sera accessible aux personnes en situation de handicap moteur: la rue Pierre LOTI sera refaite en 2025, seule la venelle des giroflées pourrait s'avérer inaccessible.





Les objectifs principaux sont de valoriser tout au long de l'année l'histoire et le patrimoine local et de créer une déambulation alternative à la rue principale. Il s'agira donc de :

- Créer un itinéraire lisible et intégré de façon durable et qualitatif dans le tissu urbain de la commune,
- Créer une expérience multisensorielle
- Avoir une offre culturelle innovante

avec comme ambitions de:

- Déplacer le flux touristique du littoral au centre-bourg
- Dynamiser et attirer le visiteur sur des axes moins fréquentés, et ce, tout au long de l'année
- Sensibiliser à un patrimoine méconnu (venelles)
- Sensibiliser au patrimoine « Pierre LOTI »
- Sensibiliser à différentes espèces de végétaux : panneaux pédagogiques
- Désimperméabiliser les sols, embellir notre cadre de vie



Ce projet fait appel à de nombreux autres partenaires, tant dans la réflexion que la conception du parcours. Ont été ainsi sollicités :

- Sébastien LÉBOUCHER, documentaliste aux Musées municipaux de Rochefort
 - Alain QUELLA-VILLEGGER, écrivain et conférencier
 - Bruno VERCIER, écrivain et conférencier
- tous les 3 spécialistes de Pierre LOTI, et qui ont apporté de nombreux éléments scientifiques, littéraires , ainsi que de nombreuses ressources et références
- Camille COURTINE, Architecte-paysagiste de la CDC Oléron
 - Le musée de l'Île d'Oléron avec Marjorie PERAUD et Florence BOUGNOTEAU : partage d'expérience et éléments à disposition
 - La ville de Rochefort, par le biais de David BODIN, Directeur général administratif : conseils et expertise, et Frédéric CHASSEBOEUF, du service PATRIMOINE
 - Claire BOURDAIS de la CARO
 - Marion CARLES de l'OT de Marennes-Oléron

Réunion de coordination des différents partenaires du « Carnet de voyage » prévue les 13 ou 14 novembre: ce projet et évolution du parcours y seront évoqués.

MOYENS HUMAINS

Ce projet implique :

- Les services techniques de la ville et, en fonction, une entreprise d'aménagements paysagers
- L'architecte paysagiste de la Cdc Oléron : conception des aménagements paysagers
- L'accompagnement dans la conception du parcours par une entreprise d'ingénierie culturelle
- La cheffe de projet PVD
- Le service communication de la ville
- Une agence d'impression publicitaire
- Un comité de projet (élus et partenaires)

MOYENS MATERIELS

- Points de médiation (supports d'accroche de l'exposition, supports des végétaux type mâts ou treille, supports pédagogiques et de signalétique)
- Supports de communication (dépliant, diffusion)
- Borne à conduction osseuse
- Végétaux
- Mobilier urbain
- Petits aménagements des venelles (création de bandes plantées, mise en valeur des pavés et des pierres de seuil, mise en valeur des murs en pierre, reprise ponctuelle et en surface du revêtement)

PLAN DE FINANCEMENT

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
(Poste de) dépenses*			Financeurs	
Dépenses potentiellement retenues pour le GAL	Accompagnement ingénierie culturelle	18 000 €	Fonds européen	43 200 €
	Borne à conduction osseuse	7 000 €	Département (à solliciter)	14 400 €
	Mobilier des points de médiation	32 000 €		
	Supports de communication	5 000 €		
	Petits aménagements des venelles	10 000 €	Auto-financement	14 400 €
	Sous-total assiette GAL	72 000 €	Sous-total assiette GAL	72 000 €
Dépenses potentiellement non retenues pour le GAL (écartées)				
	Sous-total hors assiette GAL		Sous-total hors assiette GAL	
Total	72 000 €	Total	72 000 €	



Peintures de Dominique BARREAU

Circuit découverte et pédestre « Pierre Loti »

IDENTIFICATION

Porteur de projet : Commune de Saint-Pierre-d'Oléron

Date dépôt fiche projet : 03/07/2024

Coût total

64 000,00 €
(projet total 484 000,00 €)

Fond européen sollicité

38 400,00 €

Note obtenue

12/20 soit 60%

Membres en conflit d'intérêt:

SUEUR Christophe

INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

Fiche action N°2 – Préservation et promotion des paysages et du patrimoine

Objectif prioritaire n°1 : Stimuler les pratiques humaines durables en préservant et en valorisant le patrimoine territorial

RESUME DE PROJET:

Ce projet vise à créer un parcours pédestre mettant en valeur les aspects historique et culturel du centre-bourg de Saint-Pierre d'Oléron que sont les venelles et Pierre Loti.

Les objectifs principaux sont de valoriser tout au long de l'année l'histoire et le patrimoine local et de créer une déambulation alternative à la rue principale. Il s'agira donc de :

- Créer un itinéraire lisible et intégré de façon durable et qualitatif dans le tissu urbain de la commune,

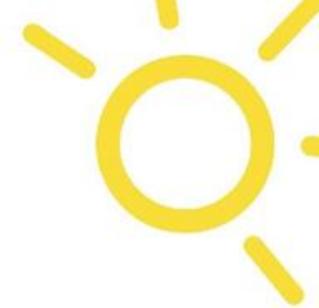
Avec comme ambitions de:

- Déplacer le flux touristique du littoral au centre-bourg
- Dynamiser et attirer le visiteur sur des axes moins fréquentés, et ce, tout au long de l'année

Circuit découverte et pédestre « Pierre Loti »

Calendrier de réalisation : De octobre 2024 à Juin 2025

Dépenses prévisionnelles			Financeurs prévisionnels		Assiette éligible	Totalité assiette
Dépenses potentiellement retenues pour le GAL	Accompagnement ingénierie culturelle	12 000,00 €	Fonds européens	38 400,00 €	60%	8%
	Borne à conduction osseuse	7 000,00 €	DETR	12 800,00 €	20%	3%
	Mobilier des points de médiation	32 000,00 €	Autofinancement	12 800,00 €	20%	3%
	Supports de communication	3 000,00 €				
	Petits aménagements de venelles	10 000,00 €				
	Sous-total assiette GAL	64 000,00 €	Sous-total assiette du GAL	64 000,00 €	100%	14%
Dépenses potentiellement non retenues pour le GAL	Espace végétalisés	20 000,00 €	DETR Accessibilité PMR	65 265,00 €	16%	13%
	Aménagement de la rue	400 000,00 €	DSIL Accessibilité PMR	39 160,00 €	9%	8%
			Autofinancement	315 575,00 €	75%	65%
	Sous-total hors assiette GAL	420 000,00 €	Sous-total hors assiette GAL	420 000,00 €	100%	86%
TOTAL HT	484 000,00 €	TOTAL HT	484 000,00 €	100%		



Débat & vote

Circuit découverte et pédestre « Pierre Loti »

Critères éliminatoires:

❖	Cohérence territoriale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Dépenses salariales	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Hébergement touristique privé	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Manifestation culturelle et artistique	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné

12/20

60 %

12,5/20

62,5 %

3,5 3,5

3,5 3

3 3

2,5 2,5

X X

X X

Dimension innovante / 5pts

Dimension partenariale / 5pts

Caractère structurant / 5pts

Caractère décisif de l'aide / 5pts

~~Dimension environnementale / 10pts~~

~~Expertise et ingénierie pour les actions relatives au logement / 3pts (BONUS)~~

Note de la Jurisprudence

Note de Comité technique

Remarques comité technique en date du 06/06/2024 :

- **Innovation:** Valorisation d'un personnage emblématique sous une forme pluridisciplinaire à l'échelle de L'EPCI
- **Partenariat:** CdC, OT et association d'histoire. **Un rapprochement avec le Département est conseillé** (Réseau Carnet de voyage Pierre Loti).

Evolution de la Jurisprudence:

- **Dimension partenariale :** l'implication de partenaires essentiellement dans la mise en œuvre a précédemment été noté 3/5.

DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCOSYSTÈME NUMÉRIQUE DU
COWORKING ROCHEFORT OCÉAN

Le Cowork Rochefort Océan

La Communauté d'Agglomération Rochefort Océan ouvre un espace de coworking en 2016

L'objectif : répondre aux besoins exprimés par certains entrepreneurs locaux avoir un endroit équipé, ouverts à tous pour créer des partenariats et travailler en collaboration



Le concept de coworking :

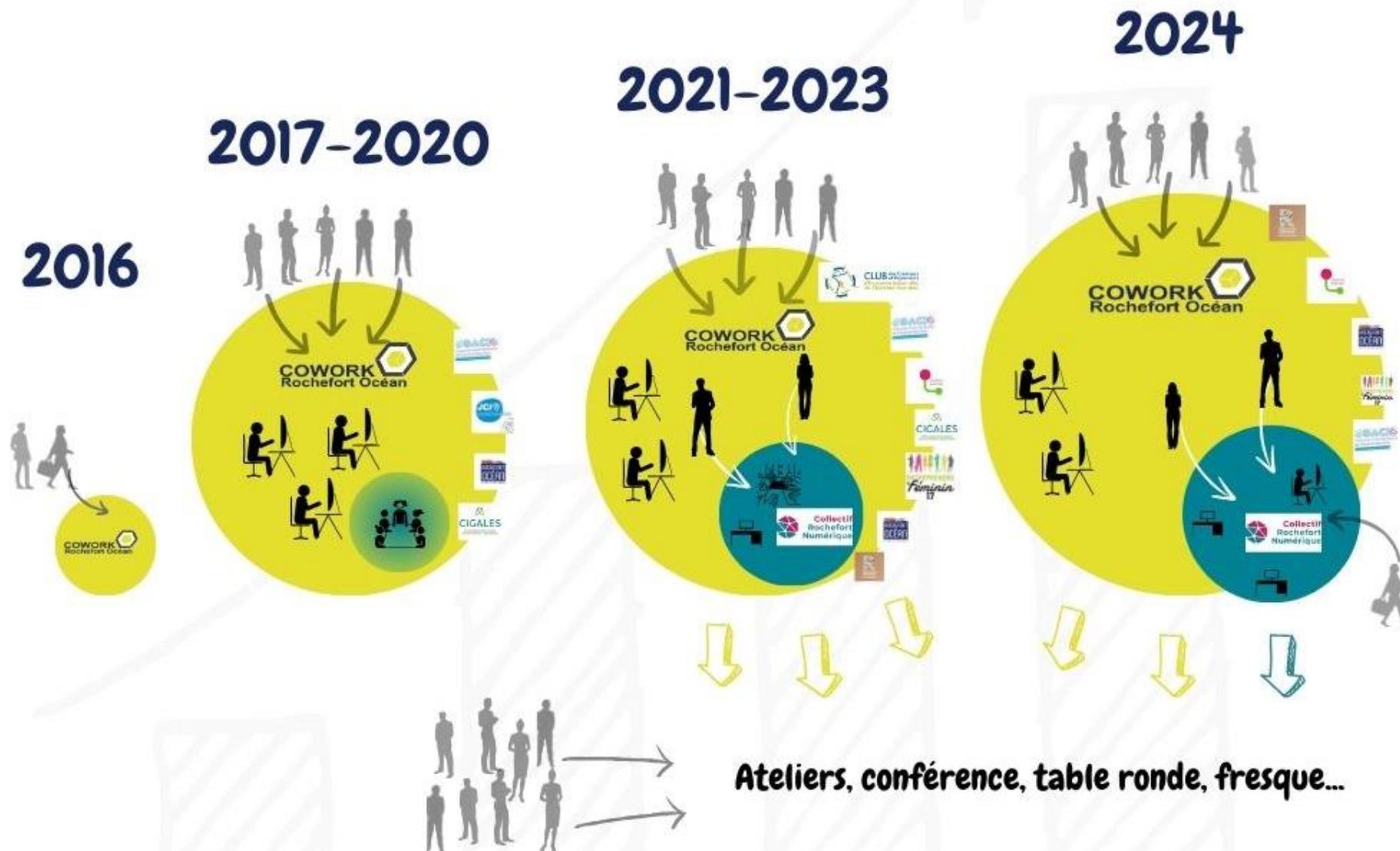
Le coworking est un espace de travail partagé, où des professionnels (salariés, entrepreneurs, porteurs de projet) de différents secteurs travaillent ensemble de manière indépendante.

Il offre des bureaux flexibles, un environnement collaboratif et des ressources communes (Wi-Fi, salles de réunion, etc.).

L'idée est de favoriser les échanges, la créativité et la productivité tout en permettant aux membres de développer leur réseau professionnel

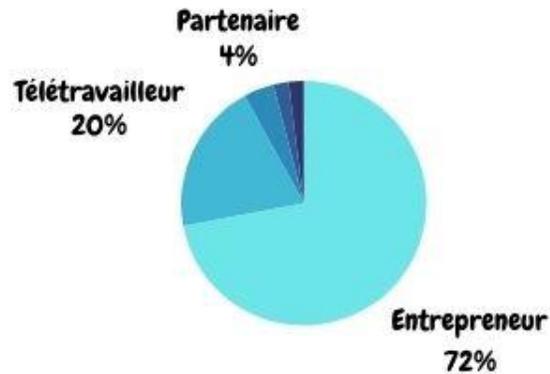


Développement du coworking et Naissance de la filière numérique (Collectif Rochefort Numérique)



Concrètement, le Cowork Rochefort Océan, c'est :

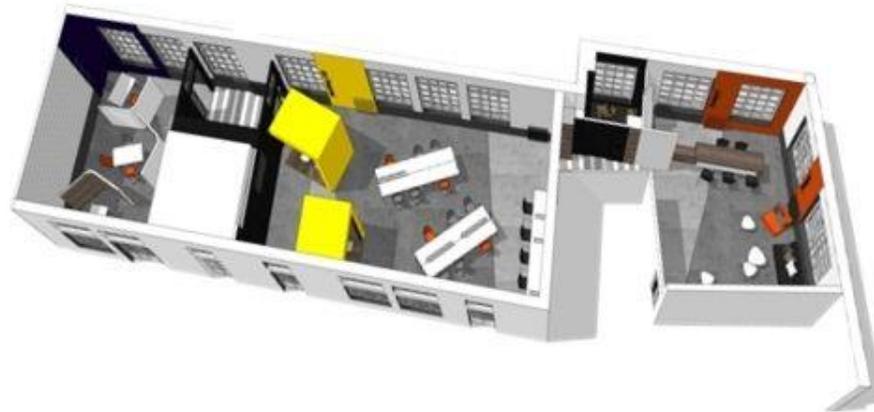
110 entrepreneurs/entreprises abonné(e)s au coworking



835 passages
(370 pro différents)



80 ateliers/événements



2 open-spaces



2 bureaux individuels partagés



3 salles de réunion

Les besoins et attentes des entrepreneurs/entreprise

Les abonnés font parti intégrante de la vie du coworking, ils sont consultés régulièrement sur leurs besoins et attentes.

Les remarques des abonnés vis à vis des bureaux fermés :

« Manque de confidentialité » ; « Manque de discrétion car la pièce est mal insonorisée » ; « Manque d'isolation pour la confidentialité. Pas d'ouverture vite chaud ou froid porte fermée. Sombre. » ; « Peu insonorisé / problème de confidentialité »

vis à vis du coworking :

“L'espace est victime de son succès et peu de places disponibles.” ; “Le Cowork mériterait de s'agrandir, pas uniquement via ses utilisateurs du numérique. »

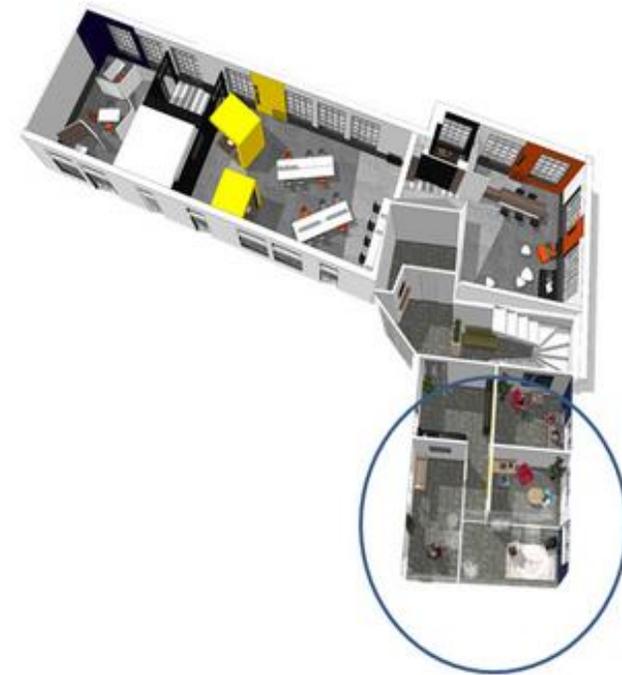


Ouverture de 4 bureaux fermés

Afin de répondre aux besoins de confidentialité : visuelle et phonique qui ont été exprimés par nos entrepreneurs/entreprises mais aussi par des acteurs économiques à qui on ne propose pas de solution, nous proposons la transformation d'une salle de réunion en bureaux partagés insonorisés et confidentiels, inclus un bureau collaboratif

Usage :
visio / rdv client / phoning / réunion
collaborateur / formation individuelle /
permanence (partenaire)

Cible :
juriste / avocat / mandataire / médiateur /
coach professionnel / consultant...



Aménagement d'un open-space « numérique », occupé par ¼ des abonnés du coworking

Afin de répondre aux besoins de places, de partage et de communauté exprimés par les acteurs du numérique

nous proposons l'aménagement d'une salle de réunion en open-space + espace collaboratif

L'objectif :

travail sur poste de travail

Favoriser la collaboration et l'échange

Créer un écosystème favorable à l'innovation et à la croissance.

Mutualiser et favoriser les rencontres en partageant des espaces communs

Lieu d'interactions et de sensibilisation

Cible :

les membres du collectif numérique

les coworkers tout secteur d'activité confondu o les étudiants, apprenants et scolaires, jusqu'au élèves-chercheurs,



MERCI DE VOTRE ATTENTION



Inauguration du pôle numérique
Crédit : David Aymond

Développement de l'écosystème numérique du coworking Rochefort Océan

IDENTIFICATION

Porteur de projet : Communauté d'agglomération Rochefort Océan
Date dépôt pré demande : 17/10/2023

Coût total

177 500,00 €
(cout total 213 700,00 €)

Fond européen sollicité

144 873,60 €

Note obtenue

13,5/20 soit 67,5 %

Membres en conflit d'intérêt:

BOURBIGOT Sébastien MAUGAN Claude
BESSAGUET Bruno LESAUVAGE Thierry
GIREAUD Isabelle PACAUD Lionel
BURNET Alain DEMENE Lydie

INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

Fiche action N°3 – Equipement, services de proximité et offre culturelle pour les populations présentes

Objectif prioritaire 2 : Renforcer l'attractivité et les aménités du territoire pour ses habitants

RESUME DE PROJET:

Le Coworking Rochefort Océan est né en 2016 de la volonté de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan (CARO) de proposer aux jeunes acteurs du tissu économique local un lieu de travail alternatif, agréable et non conventionnel.

Comptant près de 110 abonnés, il occupe une place reconnue dans le paysage économique du territoire.

Le projet d'extension du Coworking est né à la suite de demandes récurrentes de la part de coworkers (et plus particulièrement des membres du Collectif Rochefort Numérique (CRN)). En effet, le CRN étant en pleine phase d'expansion était désireux d'intégrer un open-space dédié aux acteurs du numérique comprenant quatorze postes de travail individuel aménagé. Cette espace aura pour vocation à accueillir des conférences, ateliers, expositions liées au numérique responsable afin de sensibiliser le grand public et les professionnels.

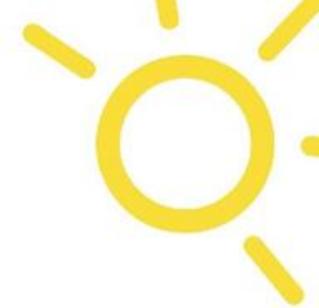
En parallèle, pour répondre à la demande de Coworkers souhaitant s'engager vers une nouvelle offre de services en « bureaux partagés », la CARO a décidé d'aménager quatre bureaux fermés et insonorisés.

La proximité des nouveaux espaces permettra notamment de répondre aux principes du low tech via la mutualisation des appareils informatiques actifs déjà existants (serveur, switch, copieur, wifi...) et ainsi d'éviter la création d'un réseau spécifique, pourtant plus aisé en termes de gestion mais énergivore et technologiquement non durable.

Développement de l'écosystème numérique du coworking Rochefort Océan

Calendrier de réalisation : Du 20/04/2024 au 31/12/2025

Dépenses prévisionnelles			Financeurs prévisionnels		Assiette éligible	Totalité Assiette
Dépenses potentiellement retenues pour le GAL	Mobiliers et équipement informatique	67 500,00 €	Région	32 626,40 €	20%	15%
	Designer et définition des besoins	20 000,00 €				
	Travaux d'aménagement intérieur	90 000,00 €	FEDER	144 873,60 €	80%	68%
	<i>Sous-total assiette GAL</i>	177 500,00 €		177 500,00 €	100%	83%
Dépenses potentiellement non retenues pour le GAL	Dépenses de fonctionnement (Fluides, Assurances, Ménages)	20 000,00 €	Région	17 373,60 €	48 %	8%
	Ateliers numérique	6 000,00 €	CARO	18 826,40 €	52%	9%
	Temps de Bénévoles et Mise à Disposition de salles de réunion	10 200,00 €				
	<i>Sous-total hors assiette GAL</i>	213 700,00 €		36 200,00 €	100%	17%
TOTAL HT	213 700,00 €	TOTAL HT	213 700,00 €	100%		



Débat & vote

Développement de l'écosystème numérique du coworking Rochefort Océan

Critères éliminatoires:

❖	Cohérence territoriale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Dépenses salariales	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Hébergement touristique privé	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné
❖	Manifestation culturelle et artistique	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Non Concerné

13,5/20
67,5 %

13,5/20
67,5 %

3 3

Dimension innovante / 5pts

Note de la Jurisprudence

4 4

Dimension partenariale / 5pts

Note de Comité technique

4 4

Caractère structurant / 5pts

2,5 2,5

Caractère décisif de l'aide / 5pts

X X

~~Dimension environnementale / 10pts~~

X X

~~Expertise et ingénierie pour les actions relatives au logement / 3pts (BONUS)~~

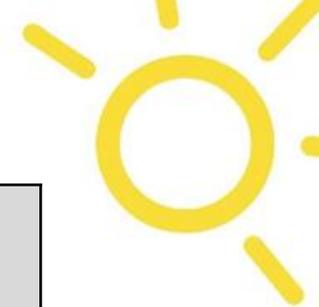
Remarques comité technique en date du 16/05/2024 :

- novateur à l'échelle du bassin de vie car il souhaite s'inscrire dans le respect des principes du low tech et contribuer au développement de la filière du numérique responsable sur le territoire
- Le coworking a permis de structurer un écosystème et de créer de véritables synergies entre les acteurs. La création du CRN démontre l'existence d'un fort partenariat.

Jurisprudence:

- La note proposée par le comité technique est conforme à la proposition de jurisprudence.

Projets soumis au vote pour sélection



Porteur de projet	Opérations	Subvention proposée en opportunité	Subvention accordée par l'AG	Opportunité
CCBM	Coordination de la démarche du marais salé de la Seudre	138 480,00 € (80%)	143 616,00 € (86,77%)	Le 13/02/2024 avec une note de 14,5/20 soit 72,50%
CARO	Cheffe de projet grand site marais de Brouage	100 158,36 € (60%)	146 489,30 € (88,51%)	Le 13/02/2024 avec une note de 14,5/20 soit 72,50 %
CARO	Mission AMO sur l'ancien Hôpital Saint Charles	79 500,00 € (60%)	87 619,20 € (76,60%)	Le 13/02/2024 avec une note de 13,5/20 soit 67,50%
IEPR Services	Développement d'IEPR-services	100 000,00 € (80,00%)	100 000,00 € (68,14%)	Le 07/03/2024 avec une note de 17/20 soit 85% devant être revue à 21/25 soit 84% suite à une erreur d'utilisation de grille d'analyse

Coordination de la démarche de valorisation et préservation du marais salé de la Seudre

IDENTIFICATION

Porteur de projet : Communauté de communes du Bassin de Marennes

Date de la programmation: 03/07/2024

INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

Axe 5. Une Nouvelle-Aquitaine qui accompagne ses territoires pour répondre à leurs défis économiques, sociaux et environnementaux

Objectif spécifique: 5.1 - Encourager le développement social, économique et environnemental intégré et inclusif ainsi que la culture, le patrimoine naturel, le tourisme durable et la sécurité dans les zones urbaines

Membres en conflit d'intérêt:

Pascal FERCHAUD, Lysiane GOUGNON, Pierre BERNARD-BARTHE, Raynald RIMBAULT, Annick CANOVA, Alain GRASSET, Michèle CARRE, Patrice BROUHARD, Alain BOMPARD.

Note obtenue

14,5/20 soit 72,50%

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL – Base TTC

Dépenses :

Dépenses prévisionnelles	Montant en €
Dépenses de déplacements/frais de mission - Défraiement au réel estimé	5 563,43 €
Dépenses de personnel - Dépenses de personnel (Report)	139 085,85 €
Coûts indirects - taux forfaitaire max de 15% des frais de personnel directs - Frais indirects lié au poste de cheffe de projet	20 862,88 €
TOTAL DEPENSES	165 512,16 €

Ressources :

Type de financement	Taux de financement	Montant de l'Aide en €
Fonds Européens - FEDER	86.77%	143 616,00 €
Autofinancement public - AUTOFINANCEMENT PUBLIC	13.23%	21 896,16 €
TOTAL RESSOURCES	100 %	165 512,16 €

Avis de l'autorité de gestion :

Favorable : opération considérée éligible à la programmation

Révision du montant de subvention FEDER, plafonné à la version initiale de la demande d'aide (143 616 euros). L'opération vise à mettre en oeuvre sur 3 ans la démarche engagée pour protéger et valoriser les marais de la Seudre qui s'étendent sur un territoire à cheval entre la Communauté d'agglomération Royan Atlantique et la Communauté de communes du Bassin de Marennes. Une convention d'entente intercommunautaire a été signée en janvier 2023. Les dépenses présentées concernent le coût du poste de cheffe de projet. L'opération s'inscrit dans les objectifs de la fiche action 2 du programme du GAL Iles estuaires charentais de préservation et de valorisation du patrimoine naturel et de la qualité des paysages caractéristiques du territoire comme les marais, pour en faire un atout de développement local. Le montant de FEDER proposé est plafonné au montant d'aide sollicité par le bénéficiaire dans la demande d'aide déposée sur MDNA par le bénéficiaire le 24/07/2024. L'aide FEDER représente 86.77 % des dépenses éligibles.

La Communauté de communes du Bassin de Marennes devra compléter la délibération du 07/12/2022 par une nouvelle délibération validant le plan de financement dans lequel l'aide prévisionnelle FEDER apparaîtra.

MISSION D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR LA PROGRAMMATION FONCTIONNELLE, TECHNIQUE ET ARCHITECTURALE DU PÔLE DE FORMATION ET D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SUR LE SITE DE L'ANCIEN HÔPITAL SAINT CHARLES

IDENTIFICATION

Porteur de projet : Communauté d'agglomération

Rochefort Océan

Date de la programmation: 13/02/2024

INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

Axe 5. Une Nouvelle-Aquitaine qui accompagne ses territoires pour répondre à leurs défis économiques, sociaux et environnementaux

Objectifs spécifiques 5.1 - Encourager le développement social, économique et environnemental intégré et inclusif ainsi que la culture, le patrimoine naturel, le tourisme durable et la sécurité dans les zones urbaines

Membres en conflit d'intérêt:

LESAUVAGE Thierry, GIREAUD Isabelle, PACAUD Lionel, BURNET Alain, BOURBIGOT Sébastien, MAUGAN Claude, BESSAGUET Bruno

Note obtenue

15/20 soit 75%

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL – Base HT

Dépenses :

Dépenses prévisionnelles	Montant en €
Montant forfaitaire (calculé par le service instructeur) - Forfait 1	41 062,24 €
Montant forfaitaire (calculé par le service instructeur) - Forfait 2	73 322,31 €
TOTAL DEPENSES	114 384,55 €

Ressources :

Type de financement	Taux de financement	Montant de l'Aide en €
Fonds Européens - FEDER	76.60%	87 619,20 €
Autofinancement public - AUTOFINANCEMENT PUBLIC	23.40%	26 765,35 €
TOTAL RESSOURCES	100 %	114 384,55 €

Avis de l'autorité de gestion :

Favorable : opération considérée éligible à la programmation

Avis favorable.

L'opération répond aux objectifs de la fiche action 3 du GAL Iles et estuaires charentais et s'inscrit dans les typologies d'action de l'axe 5 FEDER. Le montant de la subvention FEDER est plafonnée au montant sollicité par le porteur. Une pénalité est appliquée sur l'ensemble de la procédure de commande publique et vient réduire l'assiette de dépenses éligibles sans modifier le montant d'aide FEDER.

CHEFFE DE PROJET GRAND SITE MARAIS DE BROUAGE

IDENTIFICATION

Porteur de projet : Communauté d'agglomération Rochefort Océan

Date de la programmation: 13/02/2024

INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

Axe 5. Une Nouvelle-Aquitaine qui accompagne ses territoires pour répondre à leurs défis économiques, sociaux et environnementaux

Objectif spécifique: 5.1 - Encourager le développement social, économique et environnemental intégré et inclusif ainsi que la culture, le patrimoine naturel, le tourisme durable et la sécurité dans les zones urbaines

Membres en conflit d'intérêt:

BESSAGUET Bruno , LESAUVAGE Thierry, BROUHARD Patrice, GIREAUD Isabelle, PACAUD Lionel, BURNET Alain, BOMPARD Alain, GORICHON Frédéric, BOURBIGOT Sébastien, MAUGAN Claude

Note obtenue

14,5/20 soit 72,5 %

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL – Base HT

Dépenses :

Dépenses prévisionnelles	Montant en €
Dépenses de déplacements/frais de mission - Défraiements (taux forfaitaire de 4% sur la base des dépenses de personnel)	5 563,43 €
Dépenses de personnel - Dépenses de personnel (Report)	139 085,85 €
Coûts indirects - taux forfaitaire max de 15% des frais de personnel directs - Coûts indirects	20 862,88 €
TOTAL DEPENSES	165 512,16 €

Ressources :

Type de financement	Taux de financement	Montant de l'Aide en €
Fonds Européens - FEDER	88.51%	146 489,30 €
Autofinancement public - AUTOFINANCEMENT PUBLIC	11.49%	19 022,86 €
TOTAL RESSOURCES	100 %	165 512,16 €

Avis de l'autorité de gestion :

Favorable : opération considérée éligible à la programmation

L'opération vise à mettre en oeuvre sur 3 ans la démarche engagée pour l'obtention du label Opération Grand Site sur le marais de Brouage qui s'étend sur un territoire à cheval entre la Communauté d'agglomération Rochefort Océan et la Communauté de communes du Bassin de Marennes. Une convention d'entente intercommunautaire a été signée le 28/05/2019. Les dépenses présentées concernent le coût du poste de cheffe de projet. L'opération s'inscrit dans les objectifs de la fiche action 2 du programme du GAL Iles estuaires charentais de préservation et de valorisation du patrimoine naturel et de la qualité des paysages caractéristiques du territoire comme les marais, pour en faire un atout de développement local. Le montant de FEDER proposé est plafonné au montant d'aide sollicité par le bénéficiaire. L'aide FEDER représente 88.51 % des dépenses éligibles.

Développement de l'entreprise d'insertion IEPR-services

IDENTIFICATION

Porteur de projet : IEPR Services
Date de la programmation: 03/07/2024

INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

Fiche action : N°5 - Innovation et développement des filières émergentes et à fort potentiel
Objectif prioritaire: Accompagner le renouveau et la résilience du tissu économique au service des transitions sociales, sociétales et environnementales.

Membres en conflit d'intérêt:

FERCHAUD Pascal, CANOVA Annick, CARRE Michèle

Note obtenue

17/20 soit 85 %

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL - Base HT

Dépenses :

Dépenses prévisionnelles	Montant en €
Dépenses de personnel - Dépenses de personnel (Report)	84 996,43 €
Dépenses de déplacements/frais de mission - 4%	3 399,85 €
Coûts indirects - 15 %	12 749,46 €
Autres - Forfait 1	45 602,76 €
TOTAL	146 748,50 €

Détail

Dépenses présentées par le bénéficiaire	151 937,27 €
Dépenses éligibles	146 748,50 €
Dépenses éligibles/plafonnées	146 748,50 €

Ressources :

Type de financement	Taux de financement	Montant de l'Aide en €
Département - Charente-Maritime	20.00 %	25 000,00 €
Fonds Européens - FEADER	80.00 %	100 000,00 €
-----SOUS-TOTAL FINANCEMENTS PUBLICS	85.18 %	125 000,00 €
Autofinancement privé	2.96 %	4 348,50 €
Financement privé - Fonds privé SEA -Fonctionmt	3.68 %	5 400,00 €
Financement privé - Fonds privé SEA- Invest	8.18 %	12 000,00 €
-----SOUS-TOTAL FINANCEMENTS PRIVES	14.82 %	21 748,50 €
TOTAL		146 748,50 €

Calendrier

Vendredi 29 novembre (Présidents des 4 EPCI):

Comité de pilotage de la convention de coopération public-public

Lundi 9 décembre à 9h30:

Séance de GAL - Mairie du Château d'Oléron
avec visite de la Citadelle

